



## LE SYNDICALISTE MILITANT FO



**N°10 CIRCULAIRE UNION DES METIERS DU VERRE Le 30 Octobre 2014**





### Le patronat de l'UMV semble ne pas comprendre le sens du mot "négociation"

La négociation sur les Salaires dans la branche UMV vient de s'achever. Etant habitués à un patronat frileux de négocier, nous nous attendions comme à l'accoutumée à une proposition minimale voire inacceptable.

Le bilan qui nous a été présenté reste le même que d'habitude :

- ❖ la crise asphyxie les entreprises, qui ne font plus de marges,
- ❖ celles au bord du dépôt de bilan,
- ❖ les 35heures qui rendent les sociétés Françaises non compétitives au regard des autres pays européens,
- ❖ les charges sociales empêchent tout investissement donc tout développement de l'emploi.

**FORCE OUVRIERE revendiquait :**

-  une augmentation des minima conventionnels de 2,5% pour l'ensemble de la grille,
-  la revalorisation de la prime d'ancienneté à 17% pour 17ans, 19% pour 19ans (nous n'étions pas opposés à mettre en place un calendrier pour lisser cette proposition dans le temps),
-  la fusion des grilles salariales du Chalumeau mécanique et de l'UMV, (là aussi si nécessaire par étapes),
-  la disparition du RMAG (Revenu Minimum Annuel Garanti) qui inclut à ce jour toutes sortes de primes pour constituer le salaire de base.

Après avoir pris acte de nos revendications, la plupart d'entre elles sont restées lettres mortes.

Même si les patrons ont consenti un effort, celui-ci reste largement insuffisant.

Le patronat a proposé que les coefficients 100, 105 et 115 soient équivalents à la valeur du SMIC, et une revalorisation de 1,06 % pour les coefficients 125 au 205. 0,8% pour les coefficients jusqu'au 660.

Il a également proposé d'intégrer une clause de revoyure pour Janvier 2015, afin de rouvrir les négociations de salaires dès que nous connaissons l'augmentation annuelle du SMIC.





Pour **FORCE OUVRIERE**, ce qu'il faut rappeler au patronat, c'est bien que notre pouvoir d'achat est en chute libre, considérablement réduit par le gel de nos salaires et la déstructuration des grilles conventionnelles qui a conduit à un dangereux tassement des coefficients, et que seules de vraies négociations pourront à l'avenir changer cet état de fait, même si nous avons du mal à nous faire entendre.

L'obstination dont nous faisons et ferons toujours preuve dans ces négociations permettront, à terme, d'aboutir à une grille salariale digne de ce nom.

### Grille des salaires 2015 de la branche Union des Métiers du Verre :

Coef.	SMG mensuel UMV	SMG mensuel CSTITV		RMAG UMV	RMAG CSTITV
100	1 445,38€		aucun salarié	17 402,38€	
105	1 445,38€		Non spécialisés – 3 mois	17 402,38€	
115	1 445,38€		Non spécialisés – 6 mois	17 402,38€	
125	1 449,00€		Salariés spécialisés	17 445,96€	
135	1 456,00€			17 530,24€	
145	1 463,00€			17 614,52€	
155	1 470,00€		Salariés qualifiés	17 698,80€	
165	1 477,00€			17 783,08€	
175	1 484,00€		Salariés hautement qualifiés	17 867,36€	
190	1 508,00€			18 156,32€	
205	1 575,50€			18 969,02€	
215	1 620,50€			19 510,82€	
230	1 688,00€		Maître-ouvriers	20 323,52€	
250	1 778,00€		Agents de maîtrise	21 407,12€	
265	1 845,50€		Techniciens	22 219,82€	
295	1 984,00€			23 887,36€	
315	2 166,00€		Techniciens supérieurs	26 078,64€	
330	2 302,50€			27 722,10€	
345	2 439,00€		Cadres débutants	29 365,56€	
380	2 880,00€	3 031,00€	Cadres confirmés	34 675,20€	36 493,24€
440	3 300,00€			39 732,00€	
550	4 320,00€			52 012,80€	
660	5 330,00€		Cadres dirigeants	64 173,20€	

### ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>